



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Madame,  
Monsieur,

La Direction de police offre la possibilité aux citoyens de la Ville de Neuchâtel de faire vérifier gratuitement leur cueillette de champignons.

En effet, nous vous informons que le bureau pour le

#### **Contrôle officiel des cueillettes de champignons**

sera ouvert à la population du

**16 août 2003 au 29 octobre 2004  
du lundi au mercredi de 17h00 à 18h30 et  
le vendredi de 17h00 à 18h00  
excepté durant la semaine du 6 au 12 septembre 2004,  
où notre contrôleuse suivra un cours de perfectionnement  
sur les champignons**

à l'adresse suivante :

**Service d'hygiène et de prévention du feu (SHPF)  
Faubourg du Lac 3  
2000 Neuchâtel**

C'est avec plaisir que la Ville de Neuchâtel offre à nouveau cette prestation au public.

Mme France Monnet, contrôleuse officielle de champignons, vous accueillera pour l'analyse et pour tout renseignement au sujet de votre cueillette.

Le Service d'hygiène et de prévention du feu de la Ville de Neuchâtel (☎ 032 717 72 41) se tient volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Neuchâtel, le 6 août 2004

**Compléments d'informations: M. Eric Leuba, chef du Service d'hygiène et de prévention du feu,  
☎ 032 717 72 41, e-mail: eric.leuba@ne.ch**